

# MILANNGES RELIGIEUX.

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII.

Montreal, Vendredi, 15 Juin 1849.

No. 79

LETTRE DU R. P. TACHÉ,

OBLAT DE MARIE IMMACULÉE, A SON SUPÉRIEUR.

Lac Caribou, le 4 avril 1848.

Mon très-Révérénd et bien-aimé Père,

Il me serait impossible de vous exprimer l'impression que m'a fait éprouver la réception de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser. Avec quel transport de joie j'ai lu et relu ces lignes chéries ! Comme il m'était doux d'entrer la voix d'un père m'appeler du nom de fils ! Orphelin dès l'enfance, ce bonheur m'était inconnu. Souvent j'ai porté envie à ceux de nos pères qui vous entourent, en recevant votre lettre j'étais en quelque sorte dédommagé de cette privation. L'annonce qu'une main aussi vénérée que chérie me bénissait, a répandu dans mon cœur un contentement bien vil ; j'ai remercié Dieu de ce que dans sa bonté, il voulait bien ajouter cette nouvelle consolation à celles que me faisait goûter alors les fonctions de mon saint ministère.

Je crois de mon devoir, mon bien révérend Père, de répondre de suite aux questions que vous m'adressez dans cette lettre. Qu'est-ce que l'île à la Crose ? C'est une île de sable d'environ une lieue de circuit, située dans un élargissement de la Rivière aux Anglais vers le 55° 25' de latitude septentrionale et le 108° de longitude occidentale (méridien de Greenwich). Cette île ensemencée produirait tout au plus quelques mois de pommes de terre, et ne l'a jamais été peuplée et n'est pas susceptible de l'être. Seulement la tradition porte que les Cris, campés dans le voisinage, s'y réunissaient autrefois pour jouer à la crose, d'où lui vient son nom. Depuis, ce nom a été donné au lac dans lequel se trouve l'île, et à celui des districts du territoire de la baie d'Hudson, dont le poste principal est situé sur les bords de ce lac. Ce n'est donc pas pour l'île, mais pour le pays d'alentour que des missionnaires ont été envoyés dans ce coin reculé du monde. Le pays que j'habite fait donc partie du vaste territoire soumis à la compagnie de la Baie d'Hudson. Ce district de l'île à la Crose a une superficie presque égale à celle de la France entière ; vaste champ ouvert aux travaux de deux missionnaires. Notre établissement est à une extrémité ; c'est de là qu'il faut parcourir toute cette immense contrée pour porter la bonne nouvelle du salut aux peuples qui l'habitent. Encore sommes-nous débâchés, vu la disette d'ouvriers, d'en reculer les limites. C'est ainsi qu'au mois de septembre dernier, quand j'ai le bonheur de recevoir votre lettre, je me trouvais à Athabasca, à environ 250 lieues du poste d'où je vous adresse ces lignes. A juger du nombre de nos Sauvages, par l'étendue du pays qu'ils occupent, on serait porté à croire naturellement que nous avons une population immense à évangéliser, mais cette supposition si naturelle est loin de la réalité. Le chiffre de ceux qui habitent le district de l'île à la Crose ne s'élève pas certainement à deux mille âmes. C'est bien là cette brebis égarée qu'il faut chercher à travers de vastes solitudes. Heureux si les leçons et les exemples de notre divin maître peuvent nous décider à apporter à cette recherche un zèle proportionné au prix que lui coûtent ces nos infortunes. Les deux tiers de ces Sauvages appartiennent à une tribu, que nos voyageurs canadiens appellent Montagnais ou Montagnais ; les autres sont de la famille des Cris. Tous ces Sauvages n'ont que les Esquimaux au-dessous d'eux, dans l'échelle de la civilisation. Ils ne conservent guère de l'homme que la force et l'instinct dans l'innation ses plus nobles facultés. Travailler à se vêtir, manger, boire et dormir, sont toute l'occupation de l'Indien et l'objet unique de ses pensées. L'ignorance complète dans laquelle ils croupissent, jusqu'à ces années dernières, les laissait sans inquiétude par rapport à une autre vie. La vie présente seule les occupait, et que cette vie présente est misérable pour la plupart d'entre eux ! Je crois bien qu'il ne sentent pas leur position, mais la faire partager à quelqu'un habitué à un autre genre de vie, serait le plus dur châtiement qu'on put lui infliger. L'habitude contractée dès l'enfance peut seul la rendre tolérable. Il y a pourtant quelques blancs qui ont embrassé cette manière de vivre ; mais il n'en sont venus là qu'après s'être abandonnés à ces excès honteux qui ébrutissent l'homme et lui font perdre le sentiment de sa dignité. Quelques-uns des droits les plus secrets de la nature étaient méconnus, parmi ces peuples infidèles. Vous me pardonnerez de jeter le voile sur ces plaies déjà trop pénibles pour ceux qui sont obligés de les penser. Un mot plutôt sur leurs bonnes qualités et les défauts moindres qu'ils peuvent avoir. Les Montagnais sont, je crois, la nation du monde la plus honnête ; le vol est une abomination parmi eux, celui qui s'en rendrait coupable serait perdu dans l'esprit de ses frères ; c'est le seul vice qui déshonore celui qui s'y adonne. On n'en connaît qu'un qui ait volé ; on le montre au doigt partout, et tout le monde évite sa société. On a vu de ces Sauvages extrêmement pauvres, trouver quelques petits objets égarés dans les bois, et venir de deux ou trois jours de marche demander aux gens des forts s'ils n'appartenaient pas à quelqu'un d'eux. La tendresse des parents pour leurs enfants ne connaît point de borne ; mais comme cette tendresse influe en rien sur l'éducation, il arrive bien souvent que l'ingratitude n'est la seule récompense. L'esprit de meurtre et de vengeance est inconnu parmi eux. Cette dernière qualité et l'horreur du vol ne sont pas l'appanage des Cris, ces derniers sont pusillanimes à l'excès. Ils préfèrent de beaucoup l'odeur de la marmite à l'odeur de la poudre ; ils ne relouent rien tant que la maladie et surtout que la mort. Les Cris sont grands orriers et grands médécins ; leurs rêves, leurs sortilèges et leur médecine forment une sorte de religion qui très souvent les empêche d'embrasser la vérité.

Les Montagnais ne connaissent point les sortilèges ni les médecines, aussi les trouve-t-on plus disposés à ouvrir les yeux à la douce lumière de l'évangile. Ils apportent même à s'instruire un zèle extraordinaire. La science donne droit à l'enseignement et le vieillard lui-même se fait volontiers l'éleve de l'enfant, quand ce dernier en sait plus que lui. Une méconnaissance généralement heureuse favorise le désir de savoir. La seule difficulté, au temps des missions (du moins pour la plupart), ne consiste pas tant à exciter leur zèle qu'à le contenir. Dans des circonstances plus favorables, ces Sauvages parviendraient, en fort peu de temps, à acquérir

beaucoup de connaissances ; ils seraient même satisfaits de vivre à la façon des blancs, mais malheureusement leurs manières de vivre retardera du moins pour un temps, un changement si désirable. Ils ne se réunissent que deux fois par an, et encore ce n'est que pour un temps fort limité. La faim ne leur permet pas de rester fort long-temps ensemble. Les réunions se font toujours au fort ; on donne ce nom aux différents postes où se fait la traite des pelleteries. Le fort principal d'un district consiste en trois ou quatre maisons et quelques hangars d'une bien modeste architecture, le tout environné d'une enceinte en pieux. Les forts du second rang n'ont point cette enceinte ; les maisons, au nombre de deux, ne sont généralement que des maisons couvertes de terre, qui semblent construites pour servir de retraite aux bêtes des forêts, bien plus que pour être l'habitation de ceux qu'enrichissent de leurs précieux dépouilles. Il y a, dans ce district-ci, quatre de ces forts ; le principal est celui de l'île à la Crose tout près duquel nous avons notre établissement, et qui lui seul est visité par un plus grand nombre de Sauvages que les trois autres. Les derniers sont ceux du lac Vert, du lac Laronge, et du lac Caribou. La première réunion se fait au mois de septembre, époque à laquelle chacun va à son fort respectif, pour y prendre, à crédit, ce dont il a besoin pour passer l'hiver ou mieux ce qu'on veut bien lui avancer. L'habileté à la chasse établit la différence. Au mois de mai, nouvelle réunion pour payer ses dettes et prendre encore quelque chose à crédit pour l'été. Ces deux époques sont le seul temps favorable aux missions, le reste de l'année est à peu près nul pour cette objet. Les Sauvages sont alors dispersés dans les bois, à des distances considérables les uns des autres ; pour voir à leur existence et chasser leurs pelleteries, on est obligé de leur part un travail extrêmement pénible, en hiver. Des jeunes gens, qui ajoutent souvent à la misère de leur position et devraient suffire pour leur en faire désirer l'amélioration. En été, la pêche augmente leur ressource et ils vivent alors plus facilement. Mais tout en travaillant au salut de ces pauvres infidèles, n'y aurait-il pas moyen d'améliorer leur sort ? Voilà ce qui a fait bien souvent l'objet de nos desirs les plus ardens ; mais cette question est un problème dont la solution ne se trouverait que dans des ressources pécuniaires beaucoup plus considérables que celles que nous pouvons espérer. Il nous est pénible, au temps des missions, de nous voir environnés d'une troupe de gens avides d'instructions et auxquels la faim ne permet pas de repaître le malheur de toute une vie passée dans la plus grande ignorance. Tu veux m'instruire, nous disent-ils souvent, mais je ne meurs de faim ainsi que ma femme et mes enfants ; donne-moi donc à manger, afin que je puisse entendre plus longtemps les bonnes choses que tu me montres. Vous savez, mon bien R. Père, qu'un refus, fait à une pareille demande, doit ébranler le cœur du Missionnaire, et cependant ce refus nous sommes, tous les jours, dans la triste nécessité de le faire. Nous avons de la peine à pourvoir à notre propre subsistance. La pêche étant abondante partout il ne faudrait pas une grosse somme pour nous mettre en état de nourrir nos chères néophytes pendant le temps des missions.

Une question importante n'est celle de la civilisation des Indiens ; je crois que la nature de leur pays ne permettrait jamais d'en faire un peuple agricole. Vous me demandez si de l'île à la Crose il n'est pas possible de faire de nouvelles excursions. Oui, mon très R. Père, cela est possible et j'ai déjà fait trois voyages de ce genre. Je quitte l'île à la Crose le 20 août dernier et me rendis à Athabasca, chef lieu d'un district plus peuplé que celui-ci. Ce poste est visité, lui aussi, par des Montagnais et des Cris. Tous témoignèrent une joie bien grande en voyant, pour la première fois, un prêtre au milieu d'eux. Je baptisai tous les petits enfants et éprouvai des consolations bien douces pendant les 4 semaines que je passai en cet endroit. Dans des postes plus reculés que celui-ci, on ne trouvait des dispositions aussi heureuses. Je pense que le R. P. Aubert vous a déjà communiqué ce que je lui ai écrit, touchant la nécessité de fonder un établissement à Athabasca. Les Sauvages le désirent ardemment et plus on pourra le faire promptement ; plus cela tournera au bien de la religion. Athabasca est à environ 120 ou 130 lieues à l'Ouest-Nord-Ouest de l'île à la Crose. Je suis actuellement au lac Caribou, et c'est la seconde fois que je visite ce poste. J'y étais l'année dernière à pareille époque ; il n'y a ici qu'un très-petit nombre de Sauvages, mais généralement assez bien disposés (du moins les Montagnais). Comme pour me rendre ici il m'a fallu faire le trajet en hiver, j'aurais bien quelque chose d'intéressant à dire sur la manière dont on voyage dans ces pays-ci, pendant cette saison ; mais voilà que ma lettre est à la veille de dépasser les limites que vous avez bien voulu lui assigner vous-même. Je dois donc me taire, pour n'être pas insolent. Pardon, mon très R. Père, de vous adresser une si longue lettre. La bonté de votre cœur a autorisé, en quelque sorte, cette liberté de fils. Vous me pardonnez-je j'espère, le peu de service de cette lettre pour exprimer à nos Pères et frères qui vous entourent, l'attachement sincère que j'ai pour eux tous. Moi aussi, je suis de la famille, et quoique, relégué si loin d'elle, je n'oublie point ceux que je suis heureux de pouvoir nommer mes frères. J'ose me flatter que vous voudrez bien encore prier pour moi ainsi que pour ceux, au salut desquels je suis chargé de travailler.

Cette espérance, Mon R. Père, console le plus indigne, mais non le moins dévoué de vos enfants.

A. TACHÉ, P. O. M. I.

### NOUVELLES D'EUROPE.

FRANCE.—Le dimanche 27 devait avoir lieu deux banquets socialistes, destinés sans doute à célébrer la victoire inspiérée de ce parti. Le même jour, expiraient à minuit les pouvoirs de la Constituante, qui avait résolu de se déclarer en permanence sous la présidence du général Lamoricière ; depuis le samedi 26 jusqu'au lundi 28, jour d'ouverture de la législature. Une réunion préparatoire de la nouvelle assemblée était également annoncée pour le 27. Ainsi que nous l'avons dit, le ministère attendait les premiers votes de la nouvelle cham-

bre pour savoir s'il devait rester au pouvoir ou bien se retirer.

On avait reçu à Paris la nouvelle d'un mouvement qui avait éclaté parmi les insurgés de juin et fermés à Belle-Isle en mer. Armés de pioches et de pelles, ils auraient tenté de se soulever contre la garnison ; mais, reconnaissant bientôt la folie d'une pareille entreprise, les moins ardents se retournèrent contre les meneurs qui les avaient entraînés à ce projet ; plusieurs ont été tués ou blessés dans ce conflit.

Courrier.

LES PARTIS EN FRANCE.—Les deux partis extérieurs les blancs et les rouges, les irréconciliables en présence — point de nuance intermédiaire ; point de transaction possible. M. Dufaure et le général Cavaignac, tous deux réels, essaient en vain une transaction ; ils seraient étouffés immédiatement entre ces deux masses armées l'une contre l'autre. Aux blancs, aux hommes d'ordre, une majorité numérique, une supériorité de lumières, d'expérience et de talents incontestable ; mais aux rouges, aux révolutionnaires à qui la république ne suffit pas et qui trouvent le suffrage universel trop lent dans son œuvre de nivellement, à ceux-là l'audace et la violence. On dit que sous ce rapport nous devons nous attendre à des prodiges, de la part de quelques-uns des nouveaux venus. On dit que certains ont été tirés à dessein et avec préméditation des lieux où l'on contracte le plus sûrement l'habitude de braver toute pudeur, de soumettre toute justice à la force des poignons et à celles du bras ; pour l'honneur de mon pays, je ne veux pas répéter tout ce qui se dit à cet égard. Cela s'est dit d'ailleurs, non sans raison, de quelques-uns des commissaires de M. Ledru-Rollin et quelques diplomates de février ; seulement, cette fois, on serait encore descendu un peu plus bas, car il y a des degrés, des nuances jusque dans la honte et dans l'infamie. Tel est l'aspect général du résultat des élections ; je n'ai pas besoin de vous dire quelles prévisions, quelle perspective sont au bout.

UN MOT D'AFRICAIN.—M. le général Changarnier est, dit-on, des premiers à s'inquiéter du mouvement des Russes en Allemagne. "S'ils se bornent à opérer en Autriche, dit-il, bon, l'affaire ne nous regarde pas ; mais s'ils font seulement mine de longer la frontière, nous montons à cheval et nous les traitons comme des Républicains rouges."

LYON.—Des faits d'une certaine gravité ont eu lieu à Lyon. Lorsque le dévouement du scrutin eut fait connaître le triomphe des démocrates socialistes, de bruyantes manifestations eurent lieu. Le maréchal Bugeaud qui se trouva dans cette ville, eut vu dans la foule une disposition à l'émeute ; il donna l'ordre à un régiment de ligne de marcher contre le rassemblement ; mais au lieu d'obéir, les soldats vinrent se joindre au peuple. Le maréchal fit avancer un régiment de dragons et lui commanda de charger ; les dragons s'avancèrent, lors qu'ils virent que l'infanterie était décidée à leur résister ; ils remirent alors leur sabre au fourreau et retournèrent à leur caserne.

UNE INSULTE RÉPARÉE.—Le *Moniteur du soir*, journal semi-officiel, contient la note suivante : On écrit de Livourne sous la date du 12 mai : "Pendant les heures de troubles et d'agitation qui suivirent l'entrée des troupes impériales à Livourne, le drapeau qui flottait sur l'hôtel du consulat de France fut renversé par un soldat autrichien. Dès que le général commandant la place eut connaissance de ce fait il offrit immédiatement et spontanément toutes les satisfactions qu'on voudrait exiger. En conséquence, il fut convenu que le drapeau français serait hissé sur la forteresse, à une heure dans la journée de 12, et salué de vingt-cinq coups de canon. Un officier autrichien est venu chercher le drapeau français avec un détachement, musique en tête, et après l'avoir reçu des mains de M. Poggi, chancelier du consulat, il s'est avancé vers le consul de France, lui a exprimé tous les regrets qu'éprouvait son général de ce qui avait eu lieu, puis il a replacé lui-même le drapeau sur le balcon de l'hôtel. Le fém mandant et les officiers du *Tournerre* assistaient à cette cérémonie."

MISSIONNAIRE.—Mgr Monnet, évêque de Pellu, et vicarier apostolique de Madagascar, est parti pour sa lointaine et périlleuse mission. Le prêt et m. ssonnaire est accompagné de M. l'abbé Ferrari, son procureur et de dix autres prêtres, catéchistes ou frères, s. c. j. La pieuse colonie se rend à Cherbourg, où Mgr Monnet a obtenu le passage sur un vaisseau de l'Etat en partance pour Madagascar. Rien ne peut rendre la pieuse émotion qu'ont éprouvée les assistants à la cérémonie d'adieu, qui a eu lieu le vendredi soir dans la chapelle du séminaire du Saint-Esprit, où chacun est venu briser les pieds de ces nouveaux apôtres qui s'en vont ainsi, au péril de leur vie, porter la lumière évangélique dans ces dangereux climats. Mgr Monnet est le premier supérieur du séminaire, que la congrégation du Saint-Esprit comptera désormais au nombre de ses missionnaires effectifs.

ARRIVÉE.—Mgr le cardinal Du Pont, archevêque de Bourges, venant directement de Gaète, est arrivé dans notre ville par le bateau à vapeur le *Lagarque*. Il est descendu à l'hôtel Beauveau. (*Nouvelliste* de Marseille.)

RECTIFICATION.—Il est très-vrai aujourd'hui, d'après les journaux de Rome que la prétendue victoire de Garibaldi sur les napolitains est complètement fautive. Cet aventurier s'est jeté, dit-on, avec sa troupe dans les Abruzzes et a l'intention d'entrer dans les Etats napolitains pour y tenter un soulèvement qui oblige le roi de Naples à quitter les environs de Rome.

RUITE.—Le *Courrier mercantile* dit que le Pape a déjà nommé la commission du nouveau gouvernement à Rome. Elle se composera des cardinaux Antonelli, Della Genga et Ugolini.

LUCQUES, 12 mai.—Nous lisons dans le *Journal de Lucques* :

La ville de Livourne ayant été occupée entièrement, les troupes autrichiennes ont bivouaqué sur la Grande-Place. Une centaine d'habitants ont fait feu sur elles. Il en a été arrêté beaucoup ; dix-sept ont été fusillés à l'instant.

Il a été fusillé d'autres individus arrêtés les armes à la main. Le chiffre des exécutions s'élève de 60 à 150. Un nombre de 400, s'étaient réfugiés à bord du bâtiment français à l'ancre dans le port. Le commandant, descendu à terre, déclara qu'ils étaient prêts à faire leur soumission ; mais sur la réponse du général Wimpfen, qu'il avait ordre de les faire tous fusiller, rien n'a été conclu à ce sujet ; les ordres émanés de l'autorité autrichienne sont : 1° prompt fusillade de quiconque sera trouvé armé ; 2° dissolution immédiate de la garde nationale et désarmement dans les douze heures ; 3° confiscation de toutes les armes à feu et armes blanches dans le délai de vingt-quatre heures sous peine d'être fusillé ; 4° déclaration de l'état de siège à Livourne ; 5° le général Wimpfen est nommé commissaire commandant de la place de Livourne ; 6° toutes les portes et fenêtres seront ouvertes immédiatement ; la ville sera illuminée toute la nuit ; 7° les barricades seront immédiatement détruites.

LA HONGRIE.—A la suite des décisions récemment prises par la diète et le gouvernement hongrois, M. Ladislas Telecki, chargé de représenter la République près la République française, a adressé au ministre des affaires étrangères une lettre en ces termes : M. le ministre, j'ai reçu de mon gouvernement l'ordre officiel de porter à la connaissance du gouvernement de la République française, l'ordre de l'Assemblée nationale hongroise, en vertu duquel la maison de Strasbourg-Lorraine est déchue du trône, et la Hongrie, avec tous les pays y appartenant, déclarés Etats européens, indépendants et libres. Cet appel des représentants Ju peuple hongrois à la justice de Dieu et des hommes est la conséquence légitime de la politique du gouvernement impérial, l'empereur-roi a violé ses serments à la constitution ; il a allumé la guerre civile et sociale au cœur du pays, en soulevant les nationalités les unes contre les autres, en pressant les classes diverses à s'entredétruire ; enfin, il a de lui-même abolié en livrant ses Etats aux armées russes, à ses rivaux les plus dangereux. M. Telecki notifie ensuite au gouvernement français que M. Louis Kossuth est nommé gouverneur provisoire et chef du pouvoir exécutif en Hongrie.

HONGRIE.—Les nouvelles de Pesth, du 6 mai, annoncent que depuis vingt-huit heures les Autrichiens bombardaient la ville. On employait des canons de plus fort calibre, qui font de grands ravages. Dans les parties les plus éloignées de la ville où les boulets n'atteignent pas, la circulation est active, et les boutiques sont mêmes ouvertes. Des femmes et des enfants se sont réfugiés dans un petit bois aux portes de la ville. Bude est de son côté bombardée par les Hongrois, qui occupent les hauteurs autour de cette forteresse. Les impériaux répondent à peine à leur feu, et se contentent de détruire la florissante ville de Pesth, pour contenir les Hongrois. George commande ces derniers. Suivant la *Gazette de Pesth*, une brèche avait été ouverte le 6, et les Hongrois avaient envoyé des parlementaires à Bude pour sommer la ville de se rendre. On ne sait ce qui s'est passé ensuite. Le bruit qui circulait que Bude se serait rendue, a besoin de confirmation. Le commandant de la forteresse avait déclaré auparavant qu'il la ferait sauter s'il était réduit à la dernière extrémité.

L'AUTRICHE, LA RUSSIE ET LA HONGRIE.—Voici les détails que donne une correspondance semi-officielle, sur la manière dont va s'effectuer l'intervention moscovite en Hongrie ; Par une première convention, dont nous ne pouvons préciser exactement la date, il avait été entendu, entre l'Autriche et la Russie, que cette dernière puissance coopérerait aux opérations de la Hongrie par un renfort de 80,000 hommes. Les frais de la campagne devaient être réglés ultérieurement et remboursés à la Russie. Les événements ayant changé, la guerre ayant pris tout-à-coup une tendance républicaine et sociale, une nouvelle convention est intervenue. Il a été décidé entre les deux puissances que les secours seraient plus considérables, et portés à 150,000 hommes. La Russie se charge de tous les frais. Voici quel sera le mouvement des troupes ; 120,000 hommes vont opérer avec l'armée autrichienne ; de plus 30,000 Russes tiendront garnison dans Vienne, pour laisser complètement libre les forces autrichiennes. Ces immenses préparatifs n'ont pas empêché les négociations de suivre leur cours. On a fait aux Hongrois des propositions d'arrangement ; s'ils veulent être raisonnables, la paix peut encore se conclure, car le cabinet autrichien est disposé à de grandes concessions. Si les propositions sont rejetées, on commencera une guerre qui, disant les hommes européens, sera une guerre d'extermination. Outre les 150,000 hommes dont je viens de parler, on concentre encore des forces égales entre Vienne et Varsovie. Elles se composent en grande partie des régiments-frontiers. Ce corps sera réuni dans un mois. Gradno est encombré de soldats. Muisik, petite ville de 2000 habitants, est remplie de cavaliers. On a entassé des soldats jusque dans l'ancien collège des jésuites. Les routes à travers les forêts étant encore mauvaises, on se sert du canal Oginski pour transporter vers la Galicie des approvisionnements et des munitions. Un corps de 100,000 hommes va être formé en Bessarabie. Il se composera, en partie, des troupes et des cosaques qui ont fait la campagne du Caucase, pour pouvoir, au besoin, se porter sur Hermannstadt. Un autre corps de 100,000 hommes, dit corps de réserve, sera formé auprès de Nowgorod dans le plus bref délai. Pour le moment il n'entre en Autriche que 150,000 hommes dont j'ai parlé plus haut. On assure qu'il seront commandés en chef par Paskewitch. La garde impériale est en route pour Varsovie où l'empereur doit arriver le 20 mai. Il est accompagné de M. de Nesselrode, et de tous les généraux et d'une partie de la chancellerie, de la guerre. On ne laisse à Saint-Petersbourg que quatre régiments de la garde et quatre régiments de troupes de ligne. Le gouvernement prussien donne un assentiment complet aux conventions établies entre l'Autriche et la Russie. La meilleure preuve qu'on puisse donner de cette adhésion, c'est que les troupes du czar traversent une grande partie du territoire prussien. On prétend même que sous peu de jours le roi de Prusse signera les conventions et prendra son rôle dans cette coalition qui peut avoir pour les destinées européennes d'incalculables conséquences.